

Conseiller en commerce international

RÉF | 2962

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Définir les choix stratégiques des marchés internationaux;
- Récolter et exploiter les informations nécessaires et utiles pour déterminer les marchés cibles;
- Prospecter les marchés internationaux et évaluer leurs potentialités prioritaires adaptées à l'entreprise;
- Négocier avec les partenaires, élaborer le montage contractuel technique et financier des opérations tant à l'importation qu'à l'exportation;
- Coordonner et contrôler les opérations commerciales liées aux marchés conclus.

Programme

- **Cours Professionnels :**

- **Première année :**

- Eléments de droit; Séminaires d'étude pratique à l'exportation; Marketing international; Présentation de la formation; Notions de comptabilité-Réglementations fiscales et douanières; Anglais technique; Techniques de paiement et de financement; Différences socio-culturelles; Transport et expédition; Distribution internationale; Economie.

- **Deuxième année :**

- Eléments de droit; Guidance pour l'examen pratique; Séminaires d'étude pratique à l'exportation; Assurances à l'exportation; Gestion de la qualité; Eléments de statistique; Prospection, promotion et négociation internationale; Politique de prix à l'exportation; Notions de comptabilité-Réglementations fiscales et douanières; Organisation du commerce extérieur; Anglais technique; Techniques de paiement et de financement; Marketing international.

- **Pratique professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patron-formateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 2 ans

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 euros par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription **ET** répondre à l'une des conditions suivantes :

Soit, CESS;

Soit, un diplôme de formation chef d'entreprise sfpme ou IFAPME dans un métier connexe (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique);

Soit, 3 années d'expérience professionnelle dans le métier (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique) **et** :

- Ou, 4ème année secondaire réussie en général, technique ou artistique (CESI);

- Ou, 6ème année secondaire en professionnel réussie (CE6P ou CQ6P)

- Ou, Certificat d'apprentissage

Soit, réussite d'un examen d'entrée.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>